

Titre de la formation	Durée	Lieu *	Tarif HT
Dématérialisation des marchés publics	1 jour	Sevran (93270) Toulouse (31000)	790 € / pers.

- **Objectifs** : Intégrer le nouveau cadre légal en matière de dématérialisation (anticiper l'échéance d'octobre 2018), mettre en place un circuit 100% dématérialisé (anticiper l'échéance de 2022), réaliser des gains de productivité, identifier les points de blocage et les lever, conduire ce changement.
- **Pour qui ?** : Utilisateur de la plateforme Klekoon, responsable de service marchés publics, directeur des achats.
- **Prérequis** : Connaissance de base sur les marchés publics
- **Moyens pédagogiques** : Cours illustré sur support Power Point, quizz interactif
- **Moyens techniques** : Salle de formation, accès à Internet, vidéoprojecteur, supports de cours sur clé Usb, documentation sous forme électronique

(*possibilité de réaliser la formation dans les locaux de votre choix, contactez-nous pour plus de précisions tarifaires liées aux frais de déplacement).

Points forts :

Recueil des attentes opérationnelles des participants. Conception d'un déroulé pédagogique sur-mesure. Formateurs expérimentés en dématérialisation des marchés publics.

Contenu :

Quizz interactif

ELABORATION D'UNE STRATEGIE GLOBALE**Cadre réglementaire de la dématérialisation des marchés publics**

- L'échéance du 1er Octobre 2018
- MPS, e-DUME et Open data

Stratégie de full dématérialisation

- Plan de transformation numérique 2017 / 2022 (DAJ)
- Etablir un circuit 100% dématérialisé

Lever les freins

- Détecter les freins internes : décideur, services des marchés publics et opérationnels de la collectivité / de l'établissement public
- Détecter les freins externes : les entreprises

Pièges à éviter / clefs de la réussite : accompagner le changement

- Etablir une stratégie gagnante
- Etablir un retro planning
- Communiquer et accompagner

PASSER LE CAP DU 1ER OCTOBRE AVEC KLEKOON

Impact du full dématérialisation sur la plateforme Klekoon

- Paramétrer sa consultation
- Adapter sa publicité
- Mise en ligne du DCE
- Retirer les plis

Impacts rédactionnels sur les documents de la consultation

- Clause à intégrer
- Documents annexes afin d'encourager le dépôt dématérialisé des offres par les entreprises

Gérer les problématiques liés à la signature électronique

CHOISIR / CREER DES OUTILS PERFORMANTS

Parafeur électronique / contrôle de légalité

- Définir les workflows efficaces de sa collectivité / établissement
- Comment utiliser le parafeur électronique

Moyens d'échange

- Arborescence informatique mutualisée
- Courrier électronique avec accusé de réception
- Transfert de fichiers

CONCLUSIONS ET QUESTIONS / REPONSES

- Bilan de la formation
- Questions / réponses